



NON TOXIQUE

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET SUR LA COMPAGNIE

Nom du produit : Gel Ecoflame pour chauffer et cuire
Famille chimique : Gel d'alcool
Fabricant : Ecoflame International Inc.
2120 Queen Street East, Suite 300, Toronto, ON M4E 1E2
Numéro de téléphone : (416) 694-7587
Urgence 24/24 : **Aux É.-U. :** CHEMTRECK : (800) 424-9300
Au Canada : CANUTEC : (613) 996-6666
En Europe : CHEMTREC (703) 527-3887 (Collect Calls Accepted)

2. RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPOSITION ET LES INGRÉDIENTS

Nom commun	Nom	N° CAS chimique	EINECS/	Pds % ELINGS	Symbole	Phrases R
Éthanol de canne à sucre	Éthanol	64-17-5	200-578-6	60-80	F	R:11

Remarque : Voir l'Article 8 de cette fiche technique pour les données de limite d'exposition pour ces ingrédients. Voir l'Article 16 pour le texte complet des phrases R ci-dessus.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers : Inflammable. Irritant pour les yeux.
Apparence, couleur et odeur : Gel transparent, incolore, odeur d'alcool
Cause(s) primaire(s) d'exposition : Peau, inhalation
Effets potentiels pour la santé :

AIGUË (court terme) : Voir l'Article 8 pour les contrôles d'exposition.

Yeux : Un contact direct est irritant pour les yeux. Une forte concentration de vapeurs peut causer une irritation légère.

En raison de l'état de gel de ce produit, un contact direct avec les yeux est peu probable.

Peau : Un contact direct peut causer une irritation légère.

Inhalation : Aucun effet aigu n'est probable. Les produits de combustion ne devraient pas être dangereux.

Ingestion : Il s'agit d'une voie d'exposition peu probable. L'ingestion de l'éthanol cause une dépression du système nerveux central avec des symptômes tels que manque de coordination, visibilité réduite, temps de réaction réduit, trouble de l'élocution, jugement affaibli, nausée/vomissement et inconscience lorsque l'ingestion est faite en grandes quantités.

CHRONIQUE (long terme) : Voir l'Article 11 pour les données toxicologiques supplémentaires.

Sensibilité : Aucune sensibilité.

Térogénicité : Non applicable.*

Toxicité pour la reproduction : Non applicable.*

Action mutagène : Non applicable.*

Produit toxicologiquement synergique : Non applicable.*

* L'exposition prolongée ou répétée à l'éthanol par ingestion ou inhalation a indiqué des effets chroniques.

Toutefois, il est peu probable que ce produit soit ingéré ou inhalé dans des quantités dangereuses lorsqu'il est utilisé pour l'usage pour lequel il a été prévu.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Aucune disponible





4. MESURES DE PREMIERS SOINS
Inhalation : Conduire la personne affectée à l'air frais. Si elle ne respire pas, administrez la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent ou si la respiration est affectée.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil ou les yeux contaminé(s) avec de l'eau tiède à débit doux pendant 20 minutes, ou jusqu'à ce que le produit chimique ait été retiré, tout en maintenant la ou les paupière(s) ouverte(s). Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
Contact avec la peau : Aucun effet pour la santé n'est prévu. Si un contact se produit, rincez à l'eau tiède, à débit doux pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit chimique soit enlevé.
Ingestion : NE PAS FAVORISER LE VOMISSEMENT. NE JAMAIS administrer quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience, si elle est inconsciente ou si elle est frappée de convulsion. Faire boire à la victime 240 à 300 mL (8 à 10 oz) d'eau pour diluer le produit dans l'estomac. Si le vomissement se produit naturellement, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Point d'éclair et méthode (°C) : n/a
Méthode Tag en vase clos
Limite d'inflammabilité (%) : n/a
Température d'auto-allumage (°C) : 425 °C (797 °F)
Média d'extinction : Pour les petits feux, utilisez un jet d'eau, de la poudre chimique, du dioxyde de carbone ou de la mousse résistante à l'alcool. Pour les incendies plus importants, utilisez du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, de la mousse résistante à l'alcool ou de la mousse de polymère. L'eau peut être inefficace parce qu'elle ne refroidira pas l'alcool en dessous du point d'éclair. Utilisez un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés à l'incendie.
Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion : Les bidons fermés exposés aux flammes et à la chaleur peuvent se rompre brusquement et projeter des fragments en fusion.
Sensibilité à la décharge statique : Les mélanges de vapeur d'éthanol et d'air à des concentrations dans la gamme d'inflammabilité peuvent être allumés par une charge statique d'énergie suffisante.
Sensibilité à l'impact mécanique : Non sensible.
Instructions de lutte contre l'incendie : Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection devraient être portés lors de la lutte contre les feux d'éthanol. Ne pas utiliser un jet d'eau à haute pression pour éteindre les matériaux brûlants.
Produits de combustion dangereux : Dans des conditions où il y a une quantité insuffisante d'oxygène

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE
Précautions personnelles : Porter de l'équipement de protection et bien aérer la zone.
Fuite dans l'air : Fermer ou éteindre toute source d'allumage. Bien ventiler la zone.
Déversement sur le terrain : Fermer ou éteindre toutes les sources d'allumage. Humecter immédiatement d'eau les matériaux sur lesquels le déversement s'est effectué. Humecter le déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Placer le produit dans des contenants convenables, couverts et étiquetés. Empêcher la pénétration de tout écoulement ou trop plein dans le égouts ou les voies d'eau. Le matériau absorbant contaminé peut poser les mêmes dangers que le produit déversé.
Déversement d'eau : Non disponible

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE
Température d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais.
Pression d'entreposage : Non disponible
Général : Entreposer dans un endroit frais loin de sources de chaleur et d'allumage et en dehors de la lumière directe du soleil. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Fournir des passages d'accès entre chaque deux rangées de palettes ou huit boîtes. Vérifier toute indication de déversement ou de fuite. Les emballages présentant des problèmes devraient être enlevés immédiatement.
 Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Garder loin des enfants. Garder loin d'articles combustibles tels que serviettes et assiettes en papier. Avant d'allumer la boîte de combustible, placer la boîte dans un porte-combustible ou sous le plat-réchaud en premier. S'assurer que la boîte est mise dans une position de niveau et bien droite.

8. CONTRÔLE D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ingredient/VLE ACGIH	(8 h TWA)	(1 000 ppm)	U.S. OSHA PEL	(8 h TWA)	(1 000 mg/m3)	(1 000 ppm)	TLV-TWA Ontario (Canada)	(8 h, TWA)	UK OEL
Ethanol	(8 h TWA)	(1 000 ppm)	U.S. OSHA PEL	(8 h TWA)	1 900 mg/m3	(1 000 ppm)	TLV-TWA Ontario (Canada)	(8 h, TWA)	UK OEL
					1 920 mg/m3				

Autre information d'inflammabilité : Non disponible
 et où la combustion est lente et incomplète, cette combustion peut produire du monoxyde de carbone.

Mesures d'hygiène : Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Gardez le contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Équipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Non requise pour usage normal. Un respirateur approuvé NIOSH pour vapeurs organiques dans des fortes concentrations de vapeur.

Protection de la peau : Non requise pour usage normal. Porter des gants de protection en caoutchouc, Viton® ou 4H® pour éviter tout contact répété et/ou prolongé avec la peau.

Protection des yeux : Non requise pour usage normal. Porter des lunettes de sécurité pour produit chimique lorsque l'exposition risque d'être prolongée ou si l'on effectue la manutention de grandes quantités de gel.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Gel solide

Apparence : Gel incolore, transparent

pH : 6,5 – 7,0

Poids spécifique (eau = 1) : Non disponible

Point d'ébullition : Non disponible

Points de congélation : Non disponible

Viscosité : Non disponible Pression de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Non disponible

Densité d'air (air = 1) : Non disponible

Solubilité dans l'eau : Légère

Coefficient de distribution dans l'eau/huile : Non disponible

Type d'odeur : Alcool

Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1) : Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des températures et pression normales

Matériaux incompatibles et conditions à éviter :

Évitez la chaleur et les flammes nues. Éviter tout contact avec les matériaux incompatibles suivants : Agents oxydants forts, acides, ammoniac, hydrazine, peroxydes, sodium, anhydrides d'acide de potassium, acide perchlorique et perchlorates de métal, nitrate d'argent, nitrate de mercure, tert-butylate de potassium, chlorures d'acide.

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas

Autre préoccupation de réactivité : Aucune

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Carcinogénicité : Le tableau ci-dessous indique si oui ou non chaque agence a classé chaque ingrédient en tant que carcinogène.

Ingrédient	ACGIH	IARC	NTP
Éthanol	A4	Non listé*	Non listé*

Non classifié comme carcinogène humain

*L'exposition professionnelle à l'éthanol n'a pas été reliée à la carcinogénicité.

Données de toxicité aiguë :

Ingrédient	LD50 Oral (mg/kg)	LD50 Dermique (mg/kg)	LC50 Inhalation (mg/m3, 4 h)
Éthanol	7060 (rat)	Non disponible	39 000 (souris)

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Général : Lorsque évacué dans l'eau, l'éthanol se volatilise et se biodégrade rapidement. L'Éthanol ne devrait pas créer de bio-concentré ni être absorbé par les sédiments aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS DE MISE AU REBUT

Méthode de mise au rebut : NE PAS déverser dans les égouts, sur le sol ou dans toute étendue d'eau. Entreposer le produit à jeter comme indiqué à l'Article 7 Manutention et entreposage.

É.-U. : Les directives US EPA pour la détermination de la classification sont indiquées dans 40 CFR Parties 261.3. Mettre au rebut conformément aux lois et règlements locaux, d'état et fédéraux.

Canada : Mettre au rebut conformément aux lois et règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

EU : Les déchets doivent être mis au rebut conformément aux directives EU et nationales, régionales et locales sur les règlements de contrôle de l'environnement. Pour la mise au rebut à l'intérieur des EC, le code approprié devrait être utilisé conformément au catalogue des déchets européens (EWC).

14. RENSEIGNEMENTS SUR LES TRANSPORTS

Règlements sur les matériaux dangereux aux É.-U. (DOT 49CFR) Tel qu'emballé, ce matériau peut être expédié en tant qu'exemption «produit de consommation ORM-D». Les expéditions à partir des É.-U. en direction du Canada peuvent être transportées en tant que 49 CFR (TDG Article 9.1)

DOT : SOLIDE INFLAMMABLE, ORGANIQUE, N.O.S. (Éthanol), 4.1, UN1325, III Quantité à rapporter pour expéditions

Aux É.-U. : Aucune

Clauses spéciales du DOT : A1, IB8, IP2, IP4, T3, TP1

Exceptions d'emballage du DOT : 173.151

Emballage non en vrac du DOT : 173.212

Emballage en vrac du DOT : 173.240

Transport des marchandises dangereuses au

Canada (TMD) : Tel qu'emballé, ce matériau peut être expédié en tant que «produit de consommation» conformément à la partie 1.17 des règlements TDG. Les expéditions du Canada vers les É.-U. peut être transportées conformément aux règlements TDG (49 CFR partie 171.12a).

TDG : SOLIDE INFLAMMABLE, ORGANIQUE, N.O.S. (Éthanol), 4.1, UN1325, PGIII

ADR/RID : SOLIDE INFLAMMABLE,

ORGANIQUE, N.O.S. (Éthanol), 4.1, UN1325, III

IMDG : SOLIDE INFLAMMABLE, ORGANIQUE, N.O.S. (Éthanol), 4.1, UN1325, III

Polluants marins : Non applicable

ICAO/IATA : SOLIDE INFLAMMABLE,

ORGANIQUE, N.O.S. (Éthanol), 4.1, UN1325, III



EU
 Classification :
 Symbole : Inflammable
 Phrases de risque : R : 11 Inflammable
 Phrases de sécurité : S:(2)-7-16
 Gardez hors de portée des enfants. Gardez le conteneur hermétiquement fermé. Gardez loin de toutes les sources d'allumage – Interdiction de fumer.

CANADA
 Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger des règlements sur les produits contrôlés et la fiche technique santé-sécurité contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés.
 Classification SIMDUT : B4 – Solide inflammable
 D2B – Matériau causant d'autres effets toxiques (toxique)
 Irritation des yeux
 Statut NSNR (Règlements de notification de nouvelle substance) : L'éthanol est listé, tel que requis, sur la liste des substances domestiques du Canada.
 Substances NPRI (Inventaire de fuite de polluant national) : Il n'y a pas d'ingrédients qui doivent être rapportés pour NPRI.

E-U.
 Statut TSCA : L'éthanol est listé sur l'inventaire TSCA.
 SARA titre III : Ethanol, CAS n° 64-17-5 : aigu, chronique, inflammable
 Art. 313 : Non applicable
 CERCLA : Non applicable
 Droit de savoir : L'alcool d'éthyle peut être trouvé sur les listes du droit de savoir des états suivants : Californie, New Jersey, Pennsylvanie, Minnesota, Massachusetts.
 Loi sur l'air propre : Non applicable
 Loi sur l'eau propre : Non applicable

Indices de danger HMIS et NFPA :

Catégorie	NFPA	HMIS	NFPA
Santé aigüe	1	1	1
Inflammabilité	3	3	3
Réactivité	0	0	0

15. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RÉGLEMENTS

Instructions pour l'emballage IATA : Passager/cargo : 419 Cargo seulement : 420 Quantité limitée : Y419
 Quantité nette maximale par emballage : Passager/cargo : 25 kg Cargo seulement : 100 kg
 Quantité limitée : 10 kg

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Texte complet des phrases R apparaissant à l'Article 2 : R11 – Hautement inflammable
 Texte des classifications apparaissant à l'Article 2 : F = Inflammable
 Renseignements de préparation : 1^{er} Mars 2012
 Clause exonératoire du fabricant : Ces renseignements présentés aux présentes sont considérés par Ecoflame International Inc. comme étant corrects basés sur nos connaissances et nos renseignements à la date de préparation de ce document. Ecoflame International ne fait aucune déclaration, garantie ou autre, explicite ou implicite quant à la précision, à la fiabilité ou l'intégralité de ces renseignements et n'assume aucune responsabilité en cas de blessure, dommage ou perte résultant de l'utilisation de ce produit.